

Adresse des citoyens composant le tribunal du district de Langres (Haute-Marne) félicitant la Convention pour avoir déjoué le complot, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des citoyens composant le tribunal du district de Langres (Haute-Marne) félicitant la Convention pour avoir déjoué le complot, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 378;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23025_t1_0378_0000_2

Fichier pdf généré le 09/07/2021

de ce nouveau Catilina ? Le peuple françois n'a pas secoué le joug d'un tyran pour rentrer sous l'asservissement d'un autre : il a goûté les douceurs de la liberté qu'il a juré de préférer à la vie, et son serment ne sera pas violé. Jamais il ne se laissera séduire, entraîner et victimiser par l'ascendant d'une réputation usurpée.

Catilina, Cromwel, sçachés que le sénat françois sera toujours debout pour vous faire rentrer ignominieusement dans le néant, toutes les fois que vous voudrés vous reproduire. Quelques que soient les trames ourdies par le crime, elles ne serviront qu'à enflammer votre amour brûlant pour la chose publique; et nous, de notre côté, nous réitérons entre vos mains le serment de mourir pour la liberté, l'égalité et la représentation nationale, qui sera toujours notre point sacré de ralliement. Vive la République ! Guer[r]e aux tyrans et aux despotes !

DUBOIS (*présid.*), L. I. MOUROUT (?), LENGRAY, RIQUIER. Par le tribunal : BELLIÈRE.

r'

[Les c^{ns} composant le tribunal du distr. de Langres (1), à la Conv.; Langres, 15 therm. II] (2)

Citoyens représentans,

Des monstres profondément hypocrites, après avoir capté la popularité, vouloient, sur les débris sanglans de la République naissante, égorger la liberté et s'ériger en despotes. Mais votre énergie a surpassé leur téméraire audace, et ces êtres perfides qui dispoient arbitrairement du sort de leurs concitoyens, qui dirigeoient à leur gré le glaive du tribunal révolutionnaire, viennent de payer de leur tête leur coupable ambition : il ne restera de leur réputation colossale que le souvenir honteux de leurs forfaits.

Citoyens représentans, quoiqu'environnés des satellites de Cromwel, vous avez eu le courage de dévoiler ses projets liberticides; quoique pressés par le fer des assassins, vous avez su triompher de leur résistance opiniâtre; réunissant à la fois la fermeté des Regulus et l'intrépidité des Scevolas, vous venez de donner un exemple terrible aux ambitieux; vous venez d'apprendre au peuple qu'il ne doit idolâtrer que la vertu et la liberté et qu'aucun individu ne doit être identifié à la révolution.

Agréez, citoyens représentans, nos sincères félicitations, et l'hommage de notre reconnaissance.

DREVON (*juge-présid.*), C. MULSON (*comm^{re} nat.*), JACQUINOT-MATHIEZ (?), CALMELET, CERVINANT, ARGENTON.

s'

[La sté républicaine de Brienon-sur-Armançon (1) à la Conv.; s.d.] (2)

Il est donc enfin dévoilé, ce Catilina moderne qui marchait au trône à l'ombre d'un patriotisme exagéré, ce Robespierre qui se targuait du titre d'incorruptible ! Le génie de la liberté planait sur ses démarches et ne lui a pas laissé consommer le crime. Que d'énergie, dignes représentans du peuple, vous avez montré ! Il n'a pas moins fallu que le feu sacré du véritable patriotisme pour déjouer tant de forfaits. Plus la faction étoit grande, plus vous avez de droits à la reconnaissance nationale. Gardez cette mâle énergie, continuez à veiller. Le peuple françois vous continue sa confiance.

BELLOC (*secrét.*), LEMUET (?) (*présid.*).

t'

[Les membres composant le bureau de paix et de conciliation près le tribunal du distr. de Lisieux, à la Conv.; Lisieux (3), 17 therm. II] (4)

Représentans du peuple,

La patrie vient de courir un nouveau danger, mais, par votre courage et votre énergie, vous avez sçu conjurer l'orage et terrasser les ennemis de notre liberté.

Le sénat de Rome ne portait l'effort de son génie qu'à étendre les limites de la République. La Convention nationale, plus majestueuse, et ne s'occupant que du bonheur général, fait désirer et propager la liberté dans le reste de l'Europe, et la maintient invinciblement dans l'intérieur de la France.

Représentans du peuple, restez à votre poste jusqu'à ce que notre liberté n'ait plus d'ennemis à craindre ni à combattre.

Nous jurons un dévouement sans bornes et un attachement inviolable à la Convention nationale.

SAUVEL (*secrét.*), PREVOST, REGNOULT, LEFORT, CAUMONT, VERNEUIL, L. BAILLY (*présid.*).

u'

[Les c^{ns} composant le tribunal de distr. de Louhans (5) à la Conv.; 14 therm. II] (6).

Législateurs,

Après la découverte et la punition des chefs de cette secte impie, les Hébertistes, vous

(1) Yonne.

(2) C 315, pl. 1 264, p. 4. Mention dans Bⁱⁿ, 29 therm. (2^e suppl^l).

(3) Calvados.

(4) C 313, pl. 1 246, p. 9. Mention dans Bⁱⁿ, 29 therm. (2^e suppl^l).

(5) Saône-et-Loire.

(6) C 313, pl. 1 246, p. 7. Mention dans Bⁱⁿ, 29 therm. (2^e suppl^l).

(1) Haute-Marne.

(2) C 313, pl. 1 246, p. 10. Mention dans Bⁱⁿ, 29 therm. (2^e suppl^l).